

REQUETE MURABA

Colline Gitinda
Cheff. Mulera
Terr. Ruhengeri



J'ai fait le partage de mes vaches avec mon databuja au Tribunal de chefferie du Mulera. Le partage a eu lieu au mois d'avril 1957. Au mois de décembre 1957 le même tribunal a envoyé des policiers saisir la vache qui m'était revenue dans le partage. En vain j'ai réclamé et demandé des explications au tribunal. L'Administrateur ne m'a pas mieux renseigné. Je viens solliciter l'intervention de Monsieur le Résident du Ruanda afin qu'une justice équitable soit pratiquée dans mon cas.-

Kigali, le 31-1-58.-

No 711/A.I. Je prie Monsieur l'Administrateur de Territoire de Ruhengeri de me faire rapport au sujet de cette requête

Kigali, le 1-2-1958.-

Le Commissaire Provincial,
Résident du Ruanda,
M. DESSAINT,.-